

« KULETA HAKI – Provide Justice »

Un projet de lutte contre la corruption dans le système judiciaire pénal



Origine du projet

La pratique de la corruption est profondément ancrée dans les institutions étatiques en République démocratique du Congo (RDC). Dans le système judiciaire congolais, la corruption empêche la mise en place de la primauté du droit et empêche de donner accès à la justice à la population. Selon un acteur judiciaire expérimenté, les pressions politiques et la corruption monétaire ont produit une justice dérégulée et dysfonctionnelle.

Depuis plus de 20 ans, RCN J&D a mis en œuvre de nombreux programmes d'appui à la justice. Toutefois, le constat est que la question de la corruption est parfois difficile à aborder, alors même qu'elle constitue un frein à la réussite de certains programmes d'appui et de réforme. Ainsi, l'évaluation du Programme d'appui au renforcement de la justice à l'Est de la RDC (PARJ-E/ UHAKI SAFI), dans lequel RCN J&D a mis en œuvre la composante 'offre de justice', a conclu : « Comment imaginer qu'un simple appui technique et des actions de sensibilisation / information pourraient suffire à générer la confiance nécessaire de la population à l'égard de l'institution judiciaire, si cette question du fonctionnement de l'Etat et de la corruption n'est pas traitée concomitamment ? Le développement d'une réflexion sur la « non nocivité » de l'aide institutionnelle dans un tel environnement nous semble impérative dans le contexte congolais ». D'où la volonté, du côté de RCN J&D, d'adresser la problématique de la corruption dans ses programmes de soutien à l'institution judiciaire, en commençant par un projet pilote tel que Kuleta Haki. Pour cela, l'approche légaliste qui consiste à renforcer les cadres légaux et à sensibiliser les acteurs aux risques de sanctions a montré ses limites. Le projet pilote Kuleta Haki propose une approche plus sociologique de la problématique, basée sur une analyse systémique et la théorie du changement (cf. infra).

Partenariat RCN J&D et CDA

CDA Collaborative Learning Projects est une organisation américaine créée en 2003. Elle conseille et accompagne les organismes dans les domaines de la redevabilité, de l'approche sensible au conflit, et promeut une méthodologie d'apprentissage collaboratif, par des formations, des recherches actions, etc. : <http://cdacollaborative.org/>

Pendant cette phase pilote, RCN Justice & Démocratie est responsable de la mise en œuvre à Lubumbashi et à Kinshasa. CDA est impliqué dans le soutien des équipes sur l'analyse systémique, sur la théorie du changement, ainsi qu'un support sur la capitalisation des apprentissages de cette approche expérimentale.

Approche et réalisations

Zone d'intervention, groupes cibles et bénéficiaires (directs et indirects) du projet

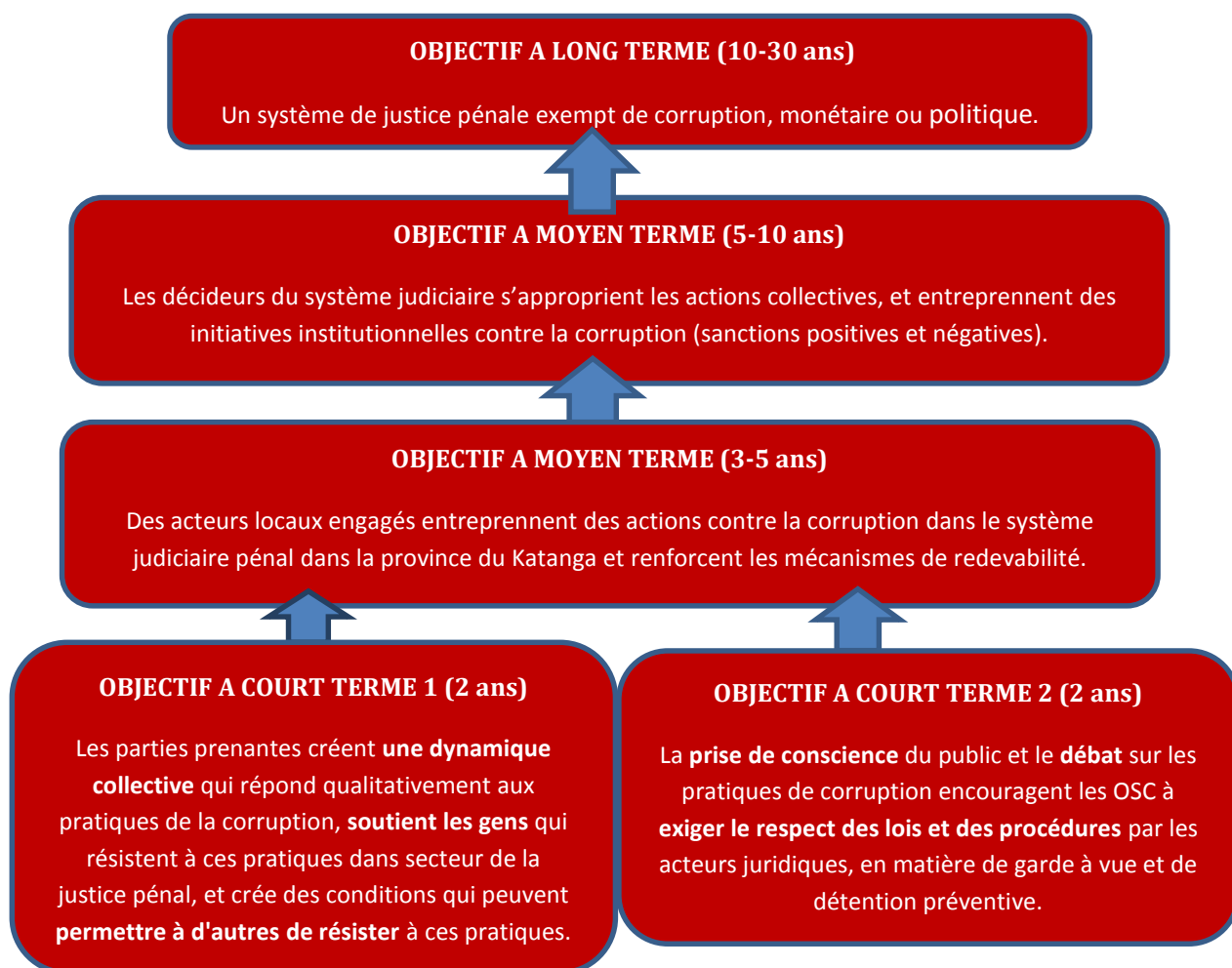
La phase pilote du projet se déroule à Lubumbashi, Haut-Katanga, RDC. Elle a démarré le 01/08/2015 et prendra fin le 30/09/2017.

La phase pilote a concerné les publics suivants :

- ✓ Magistrats et personnel judiciaire
- ✓ Chercheurs (spécifiquement de l'école de criminologie de Lubumbashi)
- ✓ Membres de la société civile locale
- ✓ Agents de la police judiciaire
- ✓ Avocats et défenseurs judiciaires ;
- ✓ Acteurs du secteur privé
- ✓ Organisations de femmes

Une recherche action soutenue par la théorie du changement

Des problèmes complexes comme la corruption nécessitent une approche adaptée et ouverte, comme l'approche systémique, sur laquelle se base ce projet pilote: il s'agit d'envisager une situation de façon dynamique, sous l'angle des relations entre les parties d'un système, plutôt que sur les parties elles-mêmes. L'analyse systémique réalisée préalablement au projet a permis d'identifier les leviers existants pour le changement du système qui permet, voire encourage, la corruption. L'enjeu de ce projet est donc d'utiliser ces leviers pour constituer un réseau de personnes résistant à la corruption à Lubumbashi, et initier une dynamique collective à partir de dynamiques individuelles. Cette dynamique permet de mener des actions précises dans les domaines de la garde à vue et de la détention préventive. L'objectif étant de renforcer la redevabilité dans le secteur judiciaire congolais. S'agissant d'un projet pilote d'une durée très limitée (env. 18 mois d'action), il s'agit, sur base d'une démarche empirique, d'identifier les facteurs et acteurs potentiels de changement (selon la théorie du changement) à plus large échelle, en vue de dégager une stratégie de moyen et long terme. Ainsi, le réseau déjà constitué formera la base d'un projet de plus grande ampleur, pour lequel des financements sont encore à trouver.



L'analyse systémique a donné naissance à une théorie du changement, qui définit **comment** le changement doit se produire et **pourquoi**. Il s'agit d'un **processus de réflexion continu**, auquel la **contribution des parties prenantes est essentielle**. Le projet est donc déposé entre les mains des acteurs de changement, à savoir les « îlots d'intégrité » qui composent le réseau, mais aussi des acteurs connexes. Le changement attendu sur le long terme requiert des changements intermédiaires à court et moyen termes.

Principales réalisations du projet-pilote

- 1) Un réseau d'acteurs judiciaires, qui partagent la même compréhension de la corruption, existe. A travers des formations et ateliers, ces acteurs acquièrent une compréhension commune du phénomène et des stratégies de résistance.
- 2) Le réseau se développe dans un environnement sûr, protecteur et de confiance pour ses membres : à travers des rencontres régulières, le réseau a mis en place une redevabilité réciproque et bienveillante et évalue le changement produit sur ses membres et sur leur entourage professionnel..
- 3) La stratégie du Réseau pour la résistance à la corruption dans le secteur de la justice pénale se développe, renforçant la volonté de ceux qui s'engagent à agir : ateliers de planification stratégiques, développement d'outils de résistance et d'influence, évaluations de l'action, étude sur le lien entre genre et corruption.
- 4) Le réseau s'agrandit et la confiance et la légitimité des membres du réseau augmente : mise en place de sous-groupes thématiques (genre et corruption ; police ; acteurs judiciaires).
- 5) Des mesures contre la corruption sont prises, en tant que réseau : actions concrètes suivies par le réseau -> la corruption fait l'objet d'une résistance plus régulière de la part des membres¹.

Leçons apprises

Ce que nous savons sur ce qui pousse à l'action concrète :

- La prise de conscience sur les méfaits de la corruption joue un rôle important dans le passage à l'action
- La conviction personnelle et les valeurs sont un levier
- La connaissance génère la motivation pour résister à la corruption.
- Les symboles physiques d'engagement sont importants (identification vis-à-vis des tiers, par exemple par des messages explicites véhiculés par des vêtements ou accessoires)

Ce que nous savons sur les difficultés de résistance à la corruption :

- Quand la hiérarchie judiciaire est impliquée,
- Quand le justiciable alimente le système en donnant de l'argent
- Quand le justiciable donne des 'cadeaux préventifs'
- Finances : Il existe des besoins financiers perçus et réels qui conduisent à participer à la corruption.
- Absence d'intérêt : pas de motivation pour changer.

Les conséquences de la résistance

- La moquerie est une réaction habituelle constatée par les membres.
- Les membres sont l'objet de demandes d'argent moins nombreuses en raison de leur 'bonne' réputation. Un risque, cependant, est la mise à l'écart des membres qui résistent (dans un service judiciaire, un cabinet d'avocats etc.)

¹ Selon l'évaluation à mi-parcours.

Pour plus de détails, voir le blog de CDA sur la corruption : <http://www.blog.cdacollaborative.org/category/anti-corruption/>

Prochaines étapes pour une extension du projet

- Intégrer, dans la stratégie de lutte anticorruption du réseau, les résultats de la recherche sur le lien entre le genre et la corruption.
- Soutien mutuel des membres du réseau dans la résistance/ actions collectives.
- Impliquer plus fortement la police à la lutte contre la corruption lors de la garde à vue. Des synergies avec OIM, JICA et ABA ROLI pourront avoir lieu.
- Diffusion et suivi de l'utilisation du guide résistance contre la corruption.
- Actions d'influence des chefs et des collègues du système judiciaire pénal, par des méthodologies novatrices (théâtre participatif, etc...).
- Actions de sensibilisation des justiciables au niveau de la garde à vue et de la détention préventive.
- Possibilité d'élargir l'action à d'autres commissariats de Lubumbashi, voire de répliquer le projet dans d'autres provinces.

Financement actuel du Projet

- **CDA Collaborative Learning Projects via INL** (US State Department's Bureau of International Narcotics and Law Enforcement Affairs)

Contacts RCN J&D en RDC

- **Emilie Venner**, Chef de Mission RCN J&D en RDC : emilie.venner@rcn-rdc.org
- **Longin Baranyizigiye**, Chef d'Antenne RCN J&D à Lubumbashi : longin.baranyizigiye@rcn-rdc.org

RCN Justice & Démocratie est une organisation non-gouvernementale belge. Sa mission consiste à contribuer à la réalisation des droits fondamentaux, et de façon spécifique le droit à la justice et les garanties correspondantes. Dans ce contexte, RCN J&D met en œuvre des programmes de soutien aux autorités et aux membres de la société civile qui sont engagés dans l'établissement ou le rétablissement de la primauté du droit. RCN Justice & Démocratie travaille en République démocratique du Congo depuis 2001, dans le domaine de la réforme de la gouvernance et du secteur de la justice. Elle possède une grande expérience en matière de coopération avec tous les acteurs qui interviennent dans la chaîne judiciaire, dans le cadre de la justice civile comme de la justice pénale.